



FSU - 95

**CTSD du 5 juin 2018
Déclaration liminaire**

Monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs,

Tout d'abord, ce CTSD se tient en pleine période de réponse des vœux dans Parcoursup de nos élèves et à 2 semaines des épreuves du baccalauréat.

Un premier bilan peut être tiré de cette nouvelle procédure d'orientation post-bac. Il est édifiant. Comme la FSU l'avait analysé, Parcoursup représente une régression sans précédent dans l'ambition démocratisante de notre système éducatif. La procédure complexe, aux contours mouvants a mis en difficulté bon nombre d'élèves et leurs familles.

Les officines privées ont alors fleuri pour proposer des services allant jusqu'à 900 euros.

Pour la FSU, le service public d'éducation ne peut s'accommoder de telles dérives.

La Ministre de l'enseignement supérieur se targue de financer la création de 220000 places dans le supérieur, dont 3000 en Île-de-France. Rappelons aussi, à toutes fins utiles, que comme cela est indiqué dans le diaporama diffusé par le SAIO aux chefs d'établissement, 3416 élèves supplémentaires sont attendus dans le post-bac, rien que dans l'académie de Versailles. L'inspection générale reconnaît elle-même dans une note récente que « Parcoursup pose des problèmes philosophiques ou techniques liés à l'examen des candidatures ».

Quant aux textes réglementaires parus plusieurs mois après le début de la procédure, ils comportent des dispositions scandaleuses comme la sortie pure et simple de l'application des élèves dans certaines hypothèses de non confirmation des vœux. Pour la FSU, le recours au tirage au sort dans APB était insupportable. La solution proposée n'a montré aucune amélioration :

élèves et familles désemparés, charge de travail accrue pour les personnels, service public affaibli et surtout, une logique de tri social inacceptable, qui va empêcher certains élèves de poursuivre leurs études dans la filière souhaitée, faisant fi s d'expérience prouvant que les élèves évoluent, progressent, changent d'avis...ce déni du droit de se tromper montre le peu de considération avec laquelle le gouvernement traite la jeunesse.

La réforme du lycée et du baccalauréat que le ministre Jean-Michel Blanquer veut imposer de force contre l'avis des professionnels de l'enseignement que sont les professeurs va aggraver le poids des déterminismes sociaux, ce dont ce gouvernement se soucie fort peu !

Alors que le ministre annonce vouloir simplifier le bac, ce sont finalement pas moins de 29 épreuves qu'un élève sera amené à passer pendant l'année de 1ère et de terminale. Voilà une définition très disruptive du concept de simplification ! La logique de fond de la réforme est la même que celle de ParcoursSup : sous couvert de libre choix pour l'élève, c'est bien une forme de tri social qui va se mettre en place.

Quant à la réforme du lycée professionnel, sa finalité est à l'opposé du projet éducatif porté par la FSU : le rapport Calvez-Marcon prône l'excellence pour quelques-uns en fragilisant la réussite de tous. Les lycées professionnels deviennent des sas pour préparer les jeunes, non pas à un métier, mais à entrer en apprentissage. La FSU ne peut accepter une telle dévalorisation de la voie professionnelle !

De plus, poursuivant son action d'attaque systématique contre les droits des salariés et des fonctionnaires, le gouvernement entend supprimer purement et simplement le paritarisme.

Ainsi, pour la mobilité, le ministre propose de "supprimer toute compétence des CAP sur les actes de mobilité et mutation ainsi que pour les questions de disponibilité, détachement. Les CAP ne seraient plus consultés sur les promotions : elles recevraient juste "la liste des agents retenus par l'autorité de gestion". Les CAP ne seraient plus compétents sur les mesures individuelles favorables (titularisation).

Le paritarisme, garant des principes fondateurs de la Fonction Publique, meilleur rempart contre l'arbitraire et l'opacité, est ainsi foulé aux pieds par un gouvernement qui confirme sa volonté de démanteler toutes les protections collectives dont bénéficient les individus dans notre modèle social.

C'est la porte ouverte à des formes de politiques managériales dont les conséquences ont été désastreuses dans d'autres secteurs.

En remettant en cause le paritarisme, le gouvernement attaque en premier lieu les personnels.

La FSU dénonce avec force ces projets : ils sont inacceptables ! Si la volonté gouvernementale est de conforter la Fonction Publique et d'améliorer le dialogue social, il doit faire d'autres propositions.

Concernant plus particulièrement ce CTSD, nous constatons qu'une fois de plus, monsieur le directeur académique, sa convocation pose à nouveau problème puisque nous ne l'avons reçue que 6 jours avant sa date de tenue. Cette façon de ne pas tenir compte de règlement intérieur de cette instance est insupportable et totalement irrespectueuse des représentants du personnel que nous sommes. Nous ne pouvons pas travailler de cette façon. Doit-on comprendre que le rejet idéologique dont font preuve le président et le gouvernement trouve ainsi sa traduction dans notre département ?

La FSU remercie les personnels des services pour le travail qu'ils ont effectué pour permettre la tenue de cette instance.

Mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention.